



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Animateur : M. MOZGALA
Membres : Mmes FORBIN, LEBLOND,
MM. BEAUJOUAN, EYL, LE BOULC'H, RAMACKERS
Excusés : Mme QUENTEL,
MM. BEZIA, LE PRUNENEC

PV du 2 janvier 2024

La Commission d'Organisation et du Suivi des Compétitions présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024 aux clubs, à tous les dirigeants, arbitres et joueurs.

DEROGATIONS – SAISON 2023/2024 – HORAIRES DE LA DERNIERE RENCONTRE

Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler pour la dernière journée de championnat le même jour (les deux dernières journées pour la D1 du Championnat Départemental Seniors en application de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF), à l'heure officielle. La Commission compétente peut exceptionnellement, après avis du Comité Directeur, déroger à cette disposition pour les matches ne présentant aucun enjeu pour les accessions et relégations. (Article 10.3 du RSG du DEF).

Lors de la dernière rencontre se déroulant sur le weekend des 1^{er} et 2 juin 2024, en cas de terrain fermé par Arrêté Municipal, il sera demandé un terrain de repli qui devra être validé par la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions.

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées. Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la



même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- **Championnat ou coupe**
- **Catégorie**
- **Division et poule**
- **Numéro du match**
- **Date**

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.

MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (épreuves, autres compétitions, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISES

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).



Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaire : demande de délégué officiel).

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Pour rappel les stades Babin à la Norville et Faillu à Egly sont fermés les jours fériés.

Arrêté Municipal de la Mairie de Vert le Grand

Fermeture du Complexe Henri Boissière du mardi 31 octobre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Villabé

Fermeture du terrain en herbe du Gymnase Le Bras De Fer à partir du 7 novembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Briis sous Forges

Fermeture du terrain en herbe du 16 novembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saclay

Fermeture du stade des Prés Basques du 25 novembre au 5 janvier 2024 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Saint Germain lès Corbeil

Fermeture du stade municipal du 29 novembre 2023 au 28 février 2024.

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Fermeture des stades Babin à la Norville et Faillu à Egly du 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie d'Epinay sur Orge

Fermeture du terrain en herbe du stade du Breuil du lundi 11 décembre 2023 au lundi 15 janvier 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Corbeil Essonnes

Fermeture des terrains de football N° 1 et 2 du stade Robinson du vendredi 15 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus.



Arrêté Municipal de la Mairie d'Igny

Fermeture du stade des Bois Brûlés du vendredi 15 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Soisy Sur Ecole

Fermeture du terrain de football du vendredi 15 décembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Quincy sous Sénart

Fermeture du stade municipal Maurice Perraguin du 11 décembre 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté du Pôle Sport Université Paris Saclay

Fermeture du complexe du Moulon à Gif sur Yvette les week-ends du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie de Yerres

Fermeture des terrains en herbe des stades Léo Lagrange et Pierre Mollet jusqu'au 4 janvier 2024.

Arrêté Municipal de la Mairie du Plessis Pâté

Fermeture des terrains de football du centre sportif le Colombier du samedi 6 janvier 2024 au dimanche 7 janvier 2024 inclus.



COUPES

U14 : 1/16^{ème} à jouer le 13 janvier 2024 à l'heure officielle.

Rappel :

Les clubs dont les équipes sont encore qualifiées en coupe L.P.I.F.F. devront présenter une équipe (article 4.5 du règlement de la coupe de l'Essonne U14).

Tirage le mardi 16 janvier 2024 à 18h30 Au District salle Gaston Villadier

Matches à jouer le 28 janvier 2024

- Seniors Essonne 1/16^{ème} finale
- Seniors District cadrage avant 1/8^{ème} finale
- Vétérans 1/16^{ème} finale
- U16 1/16^{ème} finale
- U18 1/16^{ème} finale

Rappel :

Les clubs dont les équipes sont encore qualifiées en coupe L.P.I.F.F. devront présenter une équipe (article 4.5 du règlement des coupes de l'Essonne Seniors, U16 et U18).

Sont exemptés du tirage de la Coupe du District les clubs n'ayant engagé qu'une équipe en championnat.

Calendrier prévisionnel des prochains tours de Coupe :

	Cadrage	1/16 ^{ème}	1/8 ^{ème}	1/4	1/2
Seniors Essonne		28/01/2024	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
Seniors District	28/01/2024 avant : 1/8 ^{ème}		18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
Vétérans		28/01/2024	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
+ 45 ans			18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
CDM			18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
U18		28/01/2024	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
U16		28/01/2024	18/02/2024	31/03/2024	21/04/2024
U14		13/01/2024	10/02/2024	30/03/2024	20/04/2024



FOOT FEMININ

FMI NON PARVENUE DU 9 DECEMBRE 2023

U15 F à 8 * Poule A

Match n° 27361108 * St Germain St Pierre 1 / Longjumeau FC 1

Reprise du dossier.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 9 janvier 2024.

FMI NON PARVENUES DU 16 DECEMBRE 2023

U15 F à 8 * Poule A

Match n° 27361115 * Longjumeau FC 1 / Orsay Bures FC 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

U15 F à 8 * Poule B

Match n° 27361394 * MNVDB FC 1 / Brétigny FCS 1

Reprise du dossier.

Lecture du courriel de Brétigny FCS.

Dossier transmis à la Commission des Statuts et Règlements.

Match n° 27361389 du 9 décembre 2023 (remis à une date ultérieure)

Pays Limours ENT 1 / Villabé ETS 1 * U15 F à 8 * Poule B

Reprise de dossier.

Courriel de Pays Limours ENT.

La Commission reporte la rencontre au 13 janvier 2024.

COUPES ESSONNE ET DISTRICT SENIORS

FMI NON PARVENUE DU 10 DECEMBRE 2023

District

Match n° 27552329 * Evry FC 2 / Horizon Aventure ASS 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club recevant.

Lecture du rapport du club visiteur.

Lecture du rapport de l'arbitre. Remerciements.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

CHAMPIONNAT SENIORS

FMI NON PARVENUES DU 17 DECEMBRE 2023

D4/A

Match n° 26517595 * Milly Gatinais FC 2 / Trois Vallées FC 1



Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club visiteur sans indiquer le score de la rencontre.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 9 janvier 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club recevant et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le score de la rencontre aux deux clubs à l'arbitre.

Match n° 26517599 * Ris Orangis US 2 / Etampes FC 2

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

La Commission demande un rapport au club visiteur et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 9 janvier 2024.

D5/C

Match n° 26099053 * Evry Courcouronnes 2 / MNVDB FC 3

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club visiteur.

2^{ème} et dernière demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 9 janvier 2024, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport au club recevant sur la non-transmission de la FMI, ainsi que le score de la rencontre.

Matches remis du 17 décembre 2023 à jouer le 28 janvier 2024

Aigle Fertoise 2 / Gif SFOC 2 * D5/A

Plateau Saclay ES 2 / Villabé ETS 2 * D5/A

Arpajonnais RC 2 / Bondoufle AMC 2 * D5/C

Demande de changement de terrain via Footclubs

Savigny Foot CO 2 / Courcouronnes FC 2 * D2/B

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs

St Vrain FC 2 / Ballancourt FC 1 * D5/C

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (voir PV du 28 novembre 2023, du 1^{er} novembre 2023 au 28 février 2024, toutes les rencontres sont programmées à 14 h 30).

COUPE ESSONNE CDM

Match n° 27653511 du 7 janvier 2024

Arpajonnais RC 5 / Ballancourt FC 5

Courriel de la Ligue Paris IDF.



Courriel d'Arpajonnais RC.

Au vu du motif invoqué (match de championnat R2 pour Arpajonnais RC), la Commission reporte la rencontre au 28 janvier 2024 (date butoir).

COUPE ESSONNE U14

FMI NON PARVENUE DU 16 DECEMBRE 2023

Match n° 27653269 * Courcouronnes FC 1 / Vert le Grand US 1

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club visiteur.

Lecture du courriel de l'arbitre. Remerciements.

Amende réglementaire à Courcouronnes FC pour dirigeant ne maîtrisant pas l'application.

Demande de changement de terrain via Footclubs

Ballancourt FC 1 / Soisy sur Seine AS 1

Accord de la Commission.

Match n° 276908974 du 13 janvier 2024

Milly Gatinais FC 1 / Palaiseau US 1

Courriel de la Ligue de Paris IDF.

Courriel de Palaiseau US et demande de Palaiseau US de changement de date via Footclubs.

En raison d'un match de championnat programmé par la Ligue à cette date, la Commission demande aux deux clubs de trouver un accord pour jouer en semaine et d'en aviser le District. (Date butoir : 7 février 2024)

CHAMPIONNAT U14

FMI NON PARVENUES DU 9 DECEMBRE 2023

D3/A

Match n° 26121631 * Ulis CO 2 / St Germain Saintry 1

Reprise du dossier.

La Commission demande un rapport aux deux clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 9 janvier 2024.

D3/D

Match n° 26122472 * Lissois FC 1 / Bondoufle AMC 1

Reprise du dossier.

Lecture du courriel du club visiteur avec le résultat.

FMI transmise tardivement, le 23 décembre 2023 à 18 h 57.

Amende réglementaire à Lissois FC pour transmission tardive.



Match remis du 4 novembre 2023 à jouer le 10 février 2024

St Vrain-SO Vertois 1 / Orsay Bures FC 1 * D4/C

Matches remis du 18 novembre 2023 à jouer le 10 février 2024

Ris Orangis US 2 / St Michel FC 91 1 * D2/B

Pays Limours ENT 1 / Vigneux FCO 2 * D3/D

Match remis du 25 novembre 2023 à jouer le 10 février 2024

Epinay sur Orge SC 3 / Plessis Pâté ES 1 * D4/D

Match n° 26121410 du 9 décembre 2023

Soisy sur Seine AS 1 / Ste Geneviève FC 1 * D2/A

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 14 décembre 2023 disant match à rejouer.

La rencontre est à rejouer à une date ultérieure.

Match n° 27131978 du 9 décembre 2023

Draveil FC 3 / Evry Courcouronnes 1 * D4/B

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 14 décembre 2023 disant match à rejouer.

La rencontre est à rejouer à une date ultérieure.

Match n° 27132111 du 9 décembre 2023

Juvisy Académie 2 / St Vrain-SO Vertois 1 * D4/C

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 14 décembre 2023 disant match à rejouer.

La rencontre est à rejouer à une date ultérieure.

Match n° 271319751 remis au 16 décembre 2023 (remis à une date ultérieure)

Plateau Saclay ES 1 / Evry Courcouronnes 1 * D4/B

Reprise du dossier.

Demande de Plateau Saclay ES de changement de date via Footclubs pour jouer le 10 février 2024.

Accord de la Commission.

CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUE DU 3 DECEMBRE 2023

D4/B

Match n° 26778593 * Boussy-Quincy FC 1 / Athis-Mons USO 1

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club recevant.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.



FMI NON PARVENUE DU 17 DECEMBRE 2023

D4/C

Match n° 26779125 * Benfica Yerres 1 / Ulis CO 2

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.

Lecture de la feuille de match.

Lecture du rapport du club recevant.

1^{er} avertissement et amende réglementaire au club des Ulis CO pour non-connaissance des identifiants et retard de l'équipe entraînant l'impossibilité de faire la FMI.

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Villabé ETS 2 / Bondoufle AMC 1 * D4/C

Boussy-Quincy FC 2 / Tremplin Foot 2 * D4/D

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs

Palaiseau US 2 / Ris Orangis US 1 * D1

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 26779110 du 19 novembre 2023

Paray FC 2 / Ulis CO 2 * D4/C

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 7 décembre 2023.

La Commission enregistre le 1^{er} forfait du club des Ulis CO.

Amende réglementaire au club des Ulis CO.

Match n° 26101374 remis au 7 janvier 2024

St Michel FC 91 1 / Ulis CO 1 * D2/A

Courriel de St Michel FC 91.

Demande de St Michel FC 91 de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à 12 h 00.

Match n° 26779702 remis au 7 janvier 2024

St Michel FC 91 2 / Aigle-Itteville 1 * D4/D

Courriel de St Michel FC 91.

Demande de St Michel FC 91 de changement d'heure via Footclubs.

Refus d'Aigle Fertoise.

La Commission reporte la rencontre à une date ultérieure (deux matches U16 à la même heure).

COUPE ESSONNE U18

Match n° 7653689 du 10 décembre 2023

MNVDB FC 1 / Pays Limours ENT 1

Retour du PV de la Commission des Statuts et Règlements en date du 21 décembre 2023.

Ladite Commission dit match perdu à MNVDB FC.

Pays Limours ENT qualifié pour le tour suivant.



CHAMPIONNAT U18

FMI NON PARVENUE DU 17 DECEMBRE 2023

D3/A

Match n° 26775729 * Ris Orangis US 2 / Ballancourt FC 1

Reprise du dossier.

La Commission demande un rapport aux deux clubs sur la non-transmission de la FMI pour sa réunion du 9 janvier 2024.

Demande de changement de terrain via Footclubs

Orsay Bures FC 2 / MNVDB FC 2 * D3/C

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Paray FC 1 / Orsay Bures FC 1 * D2/A

Accord de la Commission.

Match n° 26775747 du 12 novembre 2023

Longjumeau FC 2 / Grigny FC 1 * D3/A

Retour du PV de la Commission des Statuts et Règlements en date du 14 décembre 2023.

La Commission enregistre le 2^{ème} forfait de Grigny FC.

Amende réglementaire à Grigny FC.

CHAMPIONNAT VETERANS

Matches remis du 19 novembre 2023 à jouer le 25 février 2024

Pays Limours ENT 1 / Lisois FC 1 * D3/A

Benfica Yerres 2 / Saclas Méréville US 2 * D4/C

Match remis du 3 décembre 2023 à jouer le 25 février 2024

Plateau Saclay ES 1 / Bondoufle AMC 1 * D1

Matches remis du 17 décembre 2023 à jouer le 25 février 2024

Vert le Grand US 2 / Ris Orangis US 1 * D3/A

Soisy sur Ecole FC 1 / Dourdan Sports 1 * D4/C

Match remis du 26 novembre 2023 à jouer le 10 mars 2024

Vert le Grand US 3 / Val Yerres Crosne 1 * D4/A

Match remis du 17 décembre 2023 à jouer le 10 mars 2024

Palaiseau US 1 / Lisois FC 1 * D3/A

Match à rejouer du 3 décembre 2023 à rejouer le 10 mars 2024

Benfica Yerres 2 / Soisy sur Ecole FC 1 * D4/C



Demande de changement de terrain via Footclubs

Villabé ETS 1 / Massy 91 FC 1 * D2/A

Accord de la Commission.

Match n° 26119270 du 10 décembre 2023

Pecqueuse AS 1 / Antillais Vigneux 1 * D4/B

Retour du PV de la Commission des Statuts et Règlements du 14 décembre 2023.

Ladite Commission dit match à jouer.

La Commission fixe la rencontre au 25 février 2024.

Match n° 26116866 remis au 7 janvier 2024

Plessis Pâté ES 1 / Vigneux FCO 1 * D2/A

Arrêté Municipal de fermeture des terrains de football du Centre Sportif du Colombier du 6 au 7 janvier 2024 inclus.

La Commission reporte la rencontre au 25 février 2024.

Match n° 26117108 du 14 janvier 2024

Draveil FC 1 / MNVDB FC 1 * D2/B

Reprise du dossier.

Demande de MNVDB FC de changement de date, d'heure et d'inversion via Footclubs.

Accord de Draveil FC.

Accord de la Commission.

Le match retour n° 26117148 aura lieu le 5 mai 2024 à Draveil.

+45 ANS

FMI NON PARVENUE DU 17 DECEMBRE 2023

Poule C

Match n° 26755372 * Tournelles Concy 4 / St Vrain FC 4

Reprise du dossier.

Lecture du rapport du club visiteur.

FMI transmise tardivement, le 2 janvier 2024.

Amende réglementaire à Tournelles Concy pour transmission tardive.

Match n° 26755375 du 14 janvier 2024

MNVDB FC 4 / Orsay Bures FC 4 * Poule C

Demande de MNVDB FC de changement de date via Footclubs (terrain non disponible) pour jouer le 28 janvier 2024.

Refus d'Orsay Bures FC.

Courriel d'Orsay Bures FC.

Proposition d'Orsay Bures FC pour inverser les rencontres.

Sans l'accord du club adverse, la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.